

Références des textes officiels

Textes réglementaires

- Circulaire n° 98 108 du 1-7-98 « éducation à la sexualité et prévention du SIDA.
- Circulaire n° 98-108 du 1^{er} juillet 1998 relative à la prévention des conduites à risques et au comité d'éducation à la santé et la citoyenneté.
- Circulaire n° 98-237 du 24 novembre 1998 relative aux orientations pour l'éducation à la santé à l'école et au collège.
- Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les Lycées.
- Encart du B.O. n° 46 du 11.12.2003 relatif au plan quinquennal d'éducation et de prévention.

Textes sur la contraception d'urgence

- Loi n° 2000-1209 du 13 décembre 2000 relative à la contraception d'urgence modifiée par la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption de grossesse et à la contraception et dispositions de l'article 22 qui stipule : « une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les Lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupe d'âge homogène ».
- Décret n° 2001-258 du 27 mars 2001 pris en application de cette loi et comportant en annexe le nouveau protocole national sur la contraception d'urgence en milieu scolaire.

Textes sur les violences sexuelles

- Circulaire n°97-175 du 26 août 1997 relative à l'instruction concernant les violences sexuelles.
- Circulaire n° 98-194 relative à la lutte contre les violences en milieu scolaire et au renforcement des partenariats.
- Circulaire n° 2001-044 du 15 mars 2001 relative à la lutte contre les violences sexuelles.
- Loi du 2004-1 du 2 janvier 2004 relative à l'accueil et à la protection de l'enfance, titre IV, article 11, sur l'autorisation de révélation du secret.



Textes sur l'égalité des chances entre les filles et les garçons

- B.O Hors série n° 10 du 2 novembre 2000 « A l'école, au collège et au Lycée : de la mixité à l'égalité ».
- Convention interministérielle de février 2000 et sa déclinaison régionale de septembre 2002 pour promouvoir l'égalité des filles et des garçons, des hommes et des femmes, dans le système éducatif.

Site du Ministère où la plupart de ces textes peuvent être consultés
<http://www.education.gouv.fr>, « prévention des risques » puis « éducation à la sexualité »